



AITA/IATA asbl

33^{ème} Forum et Assemblée Générale

Monaco 23 – 26 août 2017

Volume II

Sommaire

Représentations des membres du Conseil depuis l'Assemblée générale à Ypres, Belgique, juillet 2015 [à suivre].....	2
CPJE – Rapport du Comité Permanent pour les Enfants et la Jeunesse 2013 – 2015.....	6
MET – La Maison Européenne du Théâtre (ETH)	8
EFAT – Forum Européen du Théâtre Amateur	10
ARC – Centre Régional Asiatique	11
CEC – Rapport du Comité d'Europe Centrale 2015 - 2017	12
CIFTA – Conseil International des Fédérations de Théâtre Amateur de Culture Latine.....	14
NARA – Alliance Régionale de Amérique du Nord	16
NEATA – Alliance du Théâtre Amateur Nord-Européen du 2015 – 2017	17
Statuts Du CIFTA	19
Comité d'Europe Centrale (AITA/IATA asbl) Règlement Intérieur proposé.....	23
Finances 2015 – 2019 de l'AITA/IATA asbl.....	25
Etat des Profits & Pertes 2015 et 2016 de l'AITA/IATA asbl.....	26
Etats des Balances au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016	28
Rapports 2015 et 2016 des Commissaires aux Comptes.....	29
Propositions du Conseil relative aux montants des Cotisations et des Souscriptions pour 2018 – 2019...	30
Proposition du Conseil pour les Cotisations et les Souscriptions par pays pour 2018 et 2019	31
Budgets 2018-2019 de l'AITA/IATA asbl proposés par le Conseil	34
Mises à jour	36

**Représentations des membres du Conseil depuis
l'Assemblée générale à Ypres, Belgique, juillet 2015 [à suivre]**

CPJE – Rapport du Comité Permanent pour les Enfants et la Jeunesse 2013 – 2015

Au moment où l'accent est mis sur la nouvelle constitution de notre organisation, j'ai en tête de nombreuses questions concernant le passé et le futur du réseau du théâtre d'enfants et de jeunes au sein de l'AITA/IATA. Le passé est riche d'événements, de festivals, de conférences, de congrès et de séminaires qui se sont déroulés tout autour du monde. Certains d'entre eux étaient organisés avec la collaboration directe du CPEJ et sous la bannière de l'AITA/IATA. D'autres ne l'ont pas été, mais ce n'est pas un problème : tous ces événements ont été organisés dans l'intérêt des enfants et des jeunes, avec une approche culturelle de la vie et de l'humanité. Des compétences en théâtre, des méthodes d'apprentissage du théâtre, des aptitudes pour les arts de la scène et la créativité des jeunes gens sont les chemins qui les amènent à vivre une aventure, une expérience, un événement tel que les fondements de l'existence. Être ensemble, travailler ensemble, partager des expériences sont les besoins de base de tous les êtres sociaux et je suis certain que tous ceux qui rendent possibles ces manifestations et qui travaillent avec et pour les enfants et les jeunes créent un monde meilleur. Nous devons les en remercier. Je n'ai alors aucune crainte que ce travail cesse un jour.

Il y a deux ans, j'ai évoqué dans mon rapport des cas allant contre nos souhaits et notre vision : *"Aujourd'hui, nous sommes obligés de réaliser que la dégradation des situations économiques et financières mondiales a une forte empreinte sur le travail du CPEJ. D'une part, il est de plus en plus difficile de trouver des fonds pour de nouveaux projets, en particulier les plus conséquents. D'autre part, il y a d'énormes coupes budgétaires pour les manifestations théâtrales, et les membres du CPEJ ne peuvent plus, comme par le passé, obtenir le financement des coûts de voyage et d'hébergement pour assister aux réunions. Si nous avons à débattre d'un problème important ou devons planifier un projet ou une manifestation, nous devons trouver une organisation pour nous accueillir. Communiquer au travers d'Internet est totalement différent d'une discussion face à face avec des collègues qui peuvent apporter leur expérience autour d'une table."*

Il n'y a rien à ajouter. Mais devons-nous seulement gouverner en nous lamentant ? Partout dans le monde, chaque jour, le théâtre et son enseignement atteignent les enfants et il est impossible d'évaluer le phénomène. La chose la plus importante est que ce travail existe. Comme un exemple de bonne pratique, je voudrais citer le **14ème Festival**

Mondial du Théâtre d'Enfants de 2016. Ce fut un tel succès qu'il est difficile de croire qu'un projet de cette ampleur fut possible, mais nos collègues canadiens, sous la houlette de Ron Dodson -membre du CPEJ- l'ont accompli avec un grand mérite. Vous pouvez lire le rapport complet de cette manifestation sur le site web de l'AITA/IATA [ICI](#).

Au cours des dernières réunions de notre Comité à Retzhof (Autriche) il a été décidé que, quoi qu'il arrive dans le futur de l'IATA/IATA, le Comité poursuivra son travail en maintenant ses objectifs et ses missions. Si l'Assemblée Générale de l'AITA/IATA approuve la proposition de renouveau de l'Association, le CPEJ demeurera un important comité de l'AITA/IATA et continuera d'apporter au nouveau Conseil de notre organisation son savoir-faire, son expérience et son potentiel. Nous pouvons supposer sans risques qu'au moins un des membres du nouveau Conseil se consacrera au théâtre des enfants et des jeunes, sachant qu'il aura tout le soutien de l'organisation derrière lui pour le soutenir dans cette tâche. A cette fin, nous avons fait des propositions constructives pour le théâtre des enfants et de la jeunesse dans le futur.

Je suis ravi de déclarer -après évaluation et retour d'expérience- que notre **21ème Congrès Mondial du Théâtre dans l'Education** cette année ne fut pas seulement un grand succès mais aussi qu'un nombre croissant de participants, issus d'un plus grand nombre de pays, y ont assisté. Ce Congrès avait reçu le soutien financier du Ministère de l'Education autrichien. Un signe positif pour l'avenir ! La coopération avec IDEA Autriche a été fructueuse et doit se poursuivre.

Le travail du Comité pour 2013-2017 a été effectué par les individus suivants :

Ines Skuflic Horvat, Croatie
Katharina Pongracz, Autriche
Guliana Lanzavecchia, Italie (2013 – 2016)
Carlos Alberto Cremata Malberti, Cuba (2013 – 2016)
Ali Lucky, Bangladesh
Bernd Ruping, Allemagne
Ron Dodson, Canada
Frank Katoola, Ouganda
Clara Zelada, Paraguay

Josef Hollos, Autriche,
Coordinateur du Comité Permanent pour les Enfants et la Jeunesse

MET – La Maison Européenne du Théâtre (ETH)

Contact:

Vera Bruns, dirigeante
Téléphone: +49 (0) 591-91 663 26
Lundi - Vendredi 10 - 14 heure

Adresse :Universitätsplatz 5-6
49808 Lingen
Allemagne



#Iwork_Iam – Le Théâtre en tant que Forum pour la Participation Politique

Le projet, "*Le théâtre en tant que forum pour la participation politique*", se concentre sur la formation de jeunes animateurs de théâtre et sur l'organisation de l'enseignement du théâtre comme étant un moyen pour permettre au travail social du théâtre d'intégrer une expérience d'apprentissage. Dans l'enseignement du théâtre, une expérience d'apprentissage à travers le théâtre est aussi importante, dans le développement des jeunes que les représentations sur scène. Le projet a généré plusieurs spectacles de théâtre. En plus de connaître les méthodes d'enseignement, la production artistique montre une grande variété d'approches du projet : "*L'identité à travers le Travail*". Les variations qui deviennent possibles à travers les moyens du théâtre deviennent visibles.

Durant le projet, des metteurs en scènes venus de douze pays se sont réunis pour une expérience d'apprentissage par échange mutuel. La période entre chaque rencontre (la phase de travail), est utilisée pour travailler avec des groupes de jeunes et de jeunes adultes. Commencant par un atelier initial de deux jours, les metteurs en scène échangent leurs méthodes et exercices, dans le but de diriger une compagnie de théâtre dans leur pays respectif. Sur la base de leur engagement mutuel dans le projet "*L'identité à travers le Travail*" qui mobilise un groupe dans chaque pays, les metteurs en scène se rencontrent une seconde fois. Cette fois-ci, ils participent à un atelier de six jours, durant lequel ils rapportent leurs expériences qu'ils tirent de leurs phase de travail commun, et en discutent. Les expériences de cette phase de travail sont débattues par l'ensemble des metteurs en scène afin de déterminer les meilleures mises en pratique de l'enseignement du théâtre. Pour aller encore plus loin, durant la seconde partie de l'atelier, les participants débattent sur la valeur et la durabilité du théâtre en tant que forme d'art social, ainsi que sur le rôle de l'artiste et du metteur en scène dans une société qui ne fait que changer. Quatre courtes scènes sont créées à partir des expériences et des résultats de chaque metteur en scène pendant la phase de travail. Ces scènes ont été incorporées dans une conférence avec un groupe de pédagogues, de politiciens et d'experts sur le sujet.

Le projet a grandement bénéficié des nombreuses expériences et antécédents de chaque participants. Ceci a non seulement ajouté de la valeur aux discussions et au travail de chaque rencontre, mais aussi la façon dont chaque organisation s'est occupé de la phase de travail offre aux ateliers une excellente base pour l'apprentissage mutuel.

- Le Groupe Grec s'est inspiré essentiellement de la situation politique et économique de son pays. Pour sa représentation, ils ont effectué un sondage auprès du public sur la situation actuelle de la Grèce, celle des participants et leurs perspectives d'avenir. Ils ont trouvé un public plutôt optimiste et certain que les choses iront en s'améliorant.

- Le groupe Italien a présenté une pièce ("Alice Dragstore") qui traite de l'identité et de la façon de se faire accepter dans une sous-culture différente telle que celle des *drag-queens*. Ils nous ont offert une vision particulière du monde du travail, car être drag-queen et travailler en tant que telle influence son propre environnement social.
- "Junge Burg" du Burgtheater Autrichien a étudié de près ce qui se passe, au niveau de l'identité, pour un acteur au chômage. Ils ont donné une pièce qui a permis au public de pénétrer les pensées et les doutes de ceux qui recherchent un emploi.
- Le groupe français a travaillé d'un point de vue socio-politique. Le Théâtre était pour eux un nouveau moyen d'expression. Ils ont travaillé avec des jeunes adultes défavorisés de 16 à 27 ans sur leur situation, leurs espoirs, leurs perspectives et leurs opportunités.
- Le metteur en scène Finlandais a travaillé avec un groupe de jeunes (âgés de 14 ans). Ils ont travaillé à partir d'un texte d'un écrivain Suédois traitant des choix à faire tout au long d'une carrière en tenant compte du système, de la pression et de la liberté.
- Le groupe Polonais a produit un spectacle de danse avec des jeunes filles de 11 à 16 ans. Le sujet de cette pièce abstraite portait sur Freud. Les membres du groupe étaient elles-mêmes en phase d'orientation. Elles ont choisi la danse pour la nécessaire implication qu'impose cette discipline.
- Pour les participants Estoniens, l'idée de trouver des jeunes qui ont terminé leurs études et sont en phase de rentrer dans le monde du travail ne pouvait pas être réalisée avec un groupe stable. Cependant, au cours des interviews, les gens évoquaient leur travail, leur identité, ainsi que la transition dans laquelle ils se trouvaient et la motivation et la pression qui allaient avec. Les données ont été recueillies mais pas exploitées artistiquement.
- Le groupe des Pays-Bas s'est concentré sur comment théâtraliser les faits. Ils ont traduit des idées en mouvements qui se répétaient tout au long de leur représentation.
- Le groupe Britannique s'est attaché au phénomène des "Coffee Shops" en tant que lieu de travail, de réunion ou de vie privée. Ils ont interrogé des gens et ont suivi les médias. Ce qu'il y avait de plus intéressant furent ces histoires personnelles partagées au sein du groupe.
- Le groupe Lituanien a étudié l'évolution du monde du travail depuis la fin du communisme, et plus particulièrement le processus de choix de carrière. Ils ont trouvé qu'au début des années 90, les gens avaient des difficultés avec cette nouvelle liberté de choix. En revanche, les plus jeunes générations profitent pleinement de cette liberté.
- Le groupe Slovène, avec 93 étudiants, était le plus nombreux. Par conséquent, ils se sont divisés en petits groupes sous la responsabilité d'un animateur. Chaque groupe a reçu la mission de monter une pièce d'un fait divers. Ils ont présenté huit pièces dans un mini-festival de théâtre d'étudiants début juillet 2016.
- Le groupe Allemand a mené un projet de recherche artistique sur l'évolution du monde du travail entre l'ère du Fordisme et du post-Fordisme. De façon générale, il y aurait une tendance pour chaque employé à s'identifier à son travail.

"Le Théâtre en tant que Forum pour la Participation Politique" a permis la création d'un potentiel du travail du théâtre au niveau social et a formé un réseau entre les participants. Le travail du Théâtre est un moyen d'analyse intégrée d'un champ d'étude. Ce projet sert de pilote pour de futures activités.

Vera Bruns
Juillet 2017

EFAT – Forum Européen du Théâtre Amateur

EFAT est un organisme, créé en 2013, regroupant les comités régionaux européens de l'AITA / IATA asbl et œuvrant comme un forum ouvert sans conseil élu (le Forum est dirigé par les présidents de la CCE, CIFTA et NEATA) ni secrétariat. Il a pour mission de :

-promouvoir le théâtre amateur en Europe

- lancer de nouveaux projets communs ;
- organiser des réunions d'experts, des débats ;
- diffuser de l'information, des offres, des idées ;
- identifier et articuler la position commune potentielle des trois régions.

En 2016, le projet « *Le théâtre en tant que forum pour la participation politique* », organisé par la Maison du Théâtre Européen, s'est achevé.

« *Théâtre en tant que forum pour la participation politique* », a permis la formation de jeunes travailleurs et l'établissement d'une pédagogie du théâtre comme moyen de travail de théâtre social réalisant une expérience d'apprentissage intégrée sur un sujet donné. Erasmus + a financé le projet en qualité de programme mobile d'apprentissage. Le projet a généré plusieurs productions et représentations théâtrales. Outre l'utilisation et l'apprentissage des méthodes pédagogiques théâtrales, il y avait une vaste production artistique au sein des organisations participantes. La production artistique a montré la grande variété d'approches du sujet « *Identité par le travail* » et a aidé les metteurs en scène ainsi que les membres des groupes des pays participants à appréhender les variations qui deviennent possibles grâce aux moyens du théâtre.

Dans ce projet, des metteurs en scènes venus de douze pays se sont réunis pour une expérience d'apprentissage par échange mutuel. La période entre chaque rencontre (la phase de travail), est utilisée pour travailler avec des groupes de jeunes et de jeunes adultes. Les résultats, qui ont également été identifiés à travers la documentation du travail et l'évaluation de la réussite de l'apprentissage, ont été affichés sur Internet. « *Le théâtre en tant que forum de participation politique* » a permis d'établir le potentiel du travail du théâtre dans le domaine social et a formé un réseau entre les participants. Le travail du Théâtre est un moyen d'analyse intégrée d'un champ d'étude. Par conséquent, le projet sert de pilote pour les activités futures. Douze pays ont participé au projet : l'Allemagne, la Slovénie, la France, les Pays-Bas, la Pologne, l'Estonie, l'Autriche, la Grèce, la Finlande, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Lituanie.

[Http://www.european-theatrehouse.org/de/projekte/theater-als-forum-politischer-teilhabe](http://www.european-theatrehouse.org/de/projekte/theater-als-forum-politischer-teilhabe)

En 2016, nous avons pris part à deux réunions organisées par le BDAT. Nous nous sommes rencontrés en février à Berlin et en juillet à Paderborn en Allemagne.

Dans les deux réunions, nous avons débattu longuement sur le renouvellement de l'AITA/IATA et sur de nouveaux projets de coopération. À Paderborn, nous avons discuté du théâtre pour les seniors en Europe. Le thème a été ouvert par Margita Lundman (Suède). Les prochains événements sont une réunion en réseau du théâtre pour les seniors en Suède et une réunion EFAT à Tyumen (Russie). EFAT travaille à la création d'un logo et d'une page d'accueil.

EFAT a beaucoup gagné de la coopération avec le BDAT et la MET et continuera à exister grâce à leurs contributions et connaissances exceptionnelles.

Au nom du groupe de pilotage d'EFAT

Kristiina Oomer

AITA/IATA Rapports Régionaux

ARC – Centre Régional Asiatique

Avant tout en 2015, nous avons été fort occupés par de nombreux événements et la préparation de PAT 2016 (Festival Mondial des Arts Scéniques pour Enfants de Toyama, 2016) qui a lieu tous les quatre ans et dont c'était la troisième édition.

En fait, certains des pré événements de PAT2016 se sont produits dans une quinzaine de villes et des villages autour de Toyama, il est de tradition qu'ils fassent partie de l'organisation de PAT.

Le Festival PAT célèbre ses 10 ans de festivals internationaux à Toyama. Aussi, nous espérons qu'il devienne la référence en la matière. Ce fut en effet le cas. Nous avons réuni 23 pays, ainsi que des troupes Japonaises de Toyama et d'autres régions, au total 90 troupes participantes.

Du 30 juillet au 4 août, nous avons vécu des jours exceptionnels avec près de 3.000 participants à Toyama, célébrant aussi des échanges de longue date avec la Hongrie et la République Tchèque, nous avons donné notre œuvre "La Petite Fille aux Allumettes" en collaboration avec le Ballet tchèque et "San-nen-netarou" avec nos amis Hongrois. Ce travail démontre l'étroite collaboration entre Toyama et l'étranger.

De plus, nous avons conclu un partenariat avec le Festival Mondial d'Enfants de Lingen avec M. Josef Hollos, ambassadeur plénipotentiaire venue à Toyama à cette fin.

Enfin, nous avons honoré Mme Mary Pears, venue d'Irlande, pour avoir assisté aux dix éditions du festival à Toyama.

Avec le thème éternel "Nous construisons le futur", nous espérons que chaque enfant grandira en gardant en mémoire ces merveilleux instants de PAT 2016.

Nous avons un autre remarquable sujet de fierté, il s'agit de la première pièce de théâtre jamais donnée en Antarctique. Quatre membres de la troupe de théâtre du Bungeiza dont M. Hiroshi Koizumi, ont participé à cet événement incroyable.

Le 19 décembre 2016, M. Koizumi, metteur en scène, Mme Kuniko Koizumi, actrice, M. Yoshio Tanii et M. Yukihiro Funamoto acteurs, accompagné d'un journaliste du Kitanippon Shimbun, M. Kan Terada, ont atterri en Antarctique pour jouer la comédie en un acte de Tchekhov "La Demande en Mariage", adaptée par Shozo Igayama pour la première fois de l'histoire du théâtre.

Les spectateurs apprécièrent vraiment que le "Bungeiza apporte la culture jusqu'en Antarctique". A cette occasion, M. Rob Van Genechten, Président de l'AITA/IATA, a contacté Toyama, disant à la troupe qu'ils devraient diffuser cette fabuleuse nouvelle à travers le monde en utilisant le réseau de l'AITA/IATA. Dans le même temps, le Dr Istvan Pinczes, metteur en scène Hongrois et représentant Players Studio de Debrecen, proposa de jouer le même spectacle simultanément. Ce qui fut réalisé à Debrecen en Hongrie.

Izumi YOSHIDA

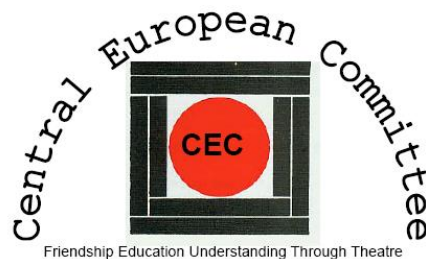
Membre du Conseil de l'AITA/ IATA asbl

6 Juin 2017

Central European Committee (CEC)

c/o NIPOS
PO Box 12 Blanicka 4
120 21 Prague 2
Czech Republic (Europe)

Tel: + 420 221 507 932
Email: tomas@nipos-mk.cz
Home: www.cec-aita.eu



CEC – Rapport du Comité d'Europe Centrale 2015 - 2017

Chers Amis et Collègues du monde entier

C'est au nom de la Région CEC (Comité d'Europe Centrale) que nous vous adressons nos vœux les meilleurs à l'occasion de la célébration des 65 ans de la création de l'AITA/IATA asbl.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis ce jour décisif de 1952 où est née l'AITA/IATA et aujourd'hui, en 2017, nous espérons pouvoir amener notre grande association vers une ère nouvelle.

Le Bureau du CEC souhaite aussi **féliciter le Comité d'Organisation du Mondial du Théâtre** pour le **60^{ème} anniversaire** de la création du Festival Mondial du Théâtre Amateur.

Le CEC possède des membres, Centres Nationaux ou Associés, en Autriche, Belgique, Chypre, Géorgie, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Kosovo, Macédoine, Malte, Palestine, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Sud-Tyrol (Italie), Suisse, Turquie et Ukraine.

Depuis notre dernière Assemblée Générale en 2015, le Bureau du CEC s'est réuni à huit occasions : 2015 : 1) Hronov (République Tchèque) en août - 2) Vysoke (République Tchèque) en octobre. 2016 : 3) Prague (République Tchèque) en avril - 4) Padenborn (Allemagne) en juin. 5) Budapest (Hongrie) en septembre - 6) Prague (République Tchèque) en novembre. 2017 7) Tyumen (Sibérie, Russie) en mars - 8) Dublin (Irlande) en juillet. Au cours de toutes ces réunions, nous avons abordé les points suivants ?:

- a) Projet de festival... et lieu ? Résultat : Tyumen (Sibérie, Russie)
- b) Mise à jour du Règlement Intérieur du CEC afin de refléter le Renouveau et les modifications suggérées par les membres. Fait !
- c) Prix du CEC / Diplôme pour remercier une organisation, un festival pour son excellence etc. En cours.
- d) Logo du CEC / Label de qualité CEC : en cours.
- e) Processus du Renouveau : en cours.
- f) Mise à jour de la liste des Animateurs d'Atelier : en cours.
- g) Questionnaire du CEC : Que peut faire le CC pour vous ? Que pouvez-vous faire pour le CEC ? + d'autres questions et beaucoup de réponses très intéressantes !! Les résultats sont disponibles auprès du Secrétariat du CEC.

L'Assemblée Générale du CEC s'est tenue à Budapest (Hongrie) en septembre 2016, incluant un long débat sur le Renouveau de l'AITA/IATA asbl

EFAT : Le Président du CEC a rencontré les Présidents du CIFTA et de la NEATA avec différents délégués des Régions européennes, à la fois à Berlin et à Padenborn en 2016. Ces événements ont été accueillis par le BDAT (Allemagne).

Les trois Présidents se sont aussi réunis à Tyumen (Russie) en mars 2017. EFAT espère

- a) Une meilleure communication entre les trois Régions ;
- b) Une visibilité du Théâtre Amateur en Europe dans son ensemble ;
- c) Un festival EFAT en Estonie en 2019 / 2020 ;
- d) Le logo d'EFAT doit refléter sa connexion avec l'AITA/IATA.

Le **Festival Régional du CEC** / Festival Européen du Théâtre de Jeunes 'Révolution du Théâtre' s'est tenu à Tyumen (Sibérie, Russie), il a rencontré un vif succès, tant sur le plan artistique que sur le plan social. Il était organisé par l'excellent comité local en collaboration avec le Centre National Russe de Madame Alla Zorina, Vice-Présidente du CEC.

Ce fut un réel plaisir d'accueillir aussi le Président de l'AITA/IATA asbl, ainsi que les Présidents du CIFTA et de la NEATA et les troupes représentant leurs Régions respectives et les invités venus de toute l'Europe. Nous avons assisté à de merveilleux spectacles issus de la République Tchèque, du Danemark, de France, d'Allemagne, de Hongrie, de Slovaquie et de Russie (5 spectacles) incluant les troupes de Tyumen.

Un panel de six spécialistes animé les débats autour de chaque spectacle. Des Ateliers sur la 'Critique de Théâtre' ont été animés par deux éminents critiques venus de Moscou.

L'hospitalité était sans égal et le Festival a fonctionné comme un horloge avec 250 volontaires pour s'occuper de toute l'organisation. Ce lieu de festival pourrait bien être un candidat pour un futur Congrès, une Assemblée Générale et un festival international de l'AITA/IATA asbl

Il y a beaucoup **de festivals, séminaires et ateliers fantastiques** organisés au sein de **la Région CEC**. En voici quelques uns, cités par leur titre ou leur ville : FOCUS en Autriche, VRATSA en Bulgarie, SPOTS OP WEST en Belgique, HRONOV & VYSOKE en République Tchèque, PADENBORN & RUDOLSTADT en Allemagne (BDAT), SOPRON en Hongrie, GATCHINA et TYUMEN en Russie, MARTIN en Slovaquie, FMTE (Festival Mondial du Théâtre d'Enfants) à Lingen (Allemagne), le SEMINAIRE STANISLAVSKY à Moscou, le CONGRES DU THEATRE DANS L'EDUCATION en Autriche, etc, etc, etc

Félicitations au Président Simon Isser, au Bureau et aux Membres du BDAT (Allemagne) pour la célébration du 125^{ème} anniversaire de la fondation du BDAT. Un superbe événement !

Félicitations à l'ex-Président à la fois du CEC et de l'AITA/IATA, le Dr Alfred Meschnigg pour sa nomination prochaine de Président d'Honneur de l'AITA/IATA asbl.

Conformément aux principes du Renouveau de l'AITA/IATA asbl, la Région CEC ne sera pas officiellement représentée au Conseil à partir d'août 2017. Bien que nous comprenions les raisons de ce changement et la nécessité de réduire le nombre de Conseillers, c'est quand-même un point regrettable pour notre Région.

Au nom du Bureau du CEC**, je saisis cette opportunité pour souhaiter au Président et aux futurs Conseillers de l'AITA/IATA asbl tout le succès dans cette nouvelle aventure.

** Bureau du CEC : Présidente, Lenka LAZNOVSKA (République Tchèque) - Vice-Présidente, Alla Zorina (Russie) - Trésorier, Jozef KRASULA, (Slovaquie) - Secrétaire General, Karel TOMAS, (République Tchèque) - Coordinateur Artistique, János REGOS (Hongrie) - Représentante au Conseil de l'AITA/IATA asbl, Mary PEARS (Irlande)

Mary PEARS

CEC Représentative to AITA/IATA Council May 2017



CIFTA – Conseil International des Fédérations de Théâtre Amateur de Culture Latine

Activités du CIFTA entre août 2015 et juin 2017

Pour permettre la parution du livre du Congrès de la manière la plus complète possible, il est demandé à chaque Comité Régional de fournir un rapport. Il débute pour ce qui me concerne en août 2015 à la suite de mon élection et s'arrête à juin 2017 afin de le transmettre à l'ensemble des fédérations avec la convocation au Congrès de l'AITA.

Je classe les sujets par grande famille et tente d'être synthétique pour ne pas vous perdre en réflexions et descriptions lourdes.

En 2015, le CIFTA a apporté une modification mineure de ses statuts lors du congrès d'Ypres, pour harmoniser la durée des mandats du CIFTA et de l'AITA/IATA asbl, modification actée par la suite lors du Congrès de l'AITA/IATA asbl. Le nouvel exécutif élu à Ypres, sous la présidence de Philippe GARCIA, a commencé une réflexion sur le fonctionnement du CIFTA afin de libérer des énergies et moyens à iso-budget et notamment en refondant ses statuts pour alléger la vie statutaire de l'association (AG tous les deux ans au lieu de chaque année) et surtout transformer le CIFTA en vraie association déclarée au lieu de l'association de fait qu'elle était jusqu'alors. Ce travail a été réalisé principalement par Cyril WALTER et Philippe GARCIA et les nouveaux statuts ont été ratifiés à la quasi-unanimité lors du Congrès 2016.

En octobre 2015, le CIFTA a réuni son Conseil à Mostoles (banlieue de Madrid) à l'occasion d'une réunion avec le Président de l'AITA/IATA asbl pour ratifier le nouveau Centre National espagnol composé à parité de la fédération catalane FGATC et de la fédération espagnole Escenamateur, résultat d'un long travail engagé par le président précédent du CIFTA, Jacques LEMAIRE.

L'Assemblée Générale du CIFTA s'est réunie en mai 2016 à Vila-Franca-de-Xira, près de Lisbonne au Portugal, accueilli par une nouvelle fédération membre afin entre autre, d'adopter les nouveaux statuts, d'élire les membres du Conseil selon des durées variables en fonction des nouveaux statuts qui entrent en application en 2017. Désormais, l'AG du CIFTA se tiendra toutes les années impaires (2017, 2019, 2021, 2023, etc.) et le Conseil se réunira quant à lui au moins une fois par an. En 2016, Toulouse a accueilli le Conseil en Novembre ; en 2017, il devrait se réunir en Belgique en décembre ; en 2018, acte est déjà pris pour une réunion du Conseil à Pineda de Mar (Catalogne) au début du mois de mai.

Aujourd'hui, le CIFTA compte de nouvelles fédérations (Luxembourg, Tunisie et Portugal) et est en contact avec l'Algérie. Ainsi, nos membres à jour au 25 juin 2017 sont au nombre de 14, représentant 10 pays :

- Belgique : FNCD et UCW
- Espagne : Escenamateur et FGATC ; nous avons des contacts avec la fédération valencienne
- France : FNCTA
- Italie : FITA et UILT ; nous n'avons plus de contact avec la TAI depuis l'an passé.
- Luxembourg : FeLTAF
- Maroc : FNNTA
- Monaco : Studio de Monaco
- Portugal : FTPA

- Québec : FQTA. La FQTA traverse des difficultés économiques et n'a pas pu honorer ses cotisations 2016 et 2017.
- Suisse : FSSI et FSSTA
- Tunisie

Les travaux du renouveau de l'AITA/IATA asbl a occupé beaucoup des discussions du Conseil du CIFTA. Globalement, le Conseil du CIFTA n'est pas en phase avec les principales modifications proposées dans les Statuts à voter à Monaco mais il est difficile de connaître la position de l'ensemble des membres :

- Le fait de mélanger des fédérations nationales avec des associations locales et des individus semble être un point de blocage.
- Quel est le bénéfice d'être membre de l'AITA pour un individu ou une association locale ?
- Pourquoi réduire le nombre de conseillers à 8 +1 en prétendant l'efficacité et l'universalité et, dans le même temps, supprimer les mécanismes permettant d'assurer une représentation géographique la plus large possible ?
- La réponse apportée par le Renouveau n'apparaît pas en phase avec les questions soulevées au Congrès de Monaco en 2013.

Quoi qu'il advienne, une nouvelle ère débutera à la fin du mois d'août 2017 et le CIFTA poursuivra son action.

FETA : Forum Européen de Théâtre Amateur

Elu président du CIFTA en 2015, Philippe GARCIA a relancé le groupe en se réunissant à plusieurs reprises avec les présidentes de la NEATA (Kristina OOMER) et du CEC (Lenka LAZNOVSKA). En développement, notons la création d'une plateforme collaborative sur Internet, la conception d'un logo permettant une reconnaissance visuelle, la tenue d'un premier forum FETA en Allemagne en juin 2016 à Padenborn, la réflexion pour l'organisation d'un grand festival paneuropéen à l'horizon 2019.

CEC

Le CEC, comme le NEATA et le CIFTA, organise à intervalles réguliers des festivals internationaux sur son périmètre. Pour le CEC, c'est tous les 2 ans. En 2017, la Russie a ainsi accueilli en mars le festival CEC en Sibérie, à Tyumen. Par réciprocités, une troupe du NEATA et une autre du CIFTA ont été invitée ; le NEATA a envoyé une troupe de Danemark ; le CIFTA, après un processus de sélection dans toutes ses fédérations, a sélectionné et envoyé une troupe française, la *Troupe en Boule* de Cahors avec *Sacré Silence* de **Philippe Dorin**.

A l'occasion de ce festival, les présidents du CIFTA, du CEC et de la NEATA étaient présents et se sont retrouvés pour parler de la plateforme, du logo et du renouveau de l'AITA/IATA asbl.

Suite au congrès de 2016, le Conseil d'Administration du CIFTA est actuellement composé de

- Président : Philippe GARCIA (FNCD - Belgique)
- 1^{er} Vice-président : Carlos TABERNEROS (Escenamateur – Espagne)
- 2nd Vice-président : Abdelhakim IBNOUSSINA (FNATA – Maroc) – renouvelable en 2017
- Secrétaire général : Cyril WALTER (FNCTA – France) – renouvelable en 2017
- Trésorière : Janine CONSTANTIN-TORREBLANCA (FSSTA – Suisse)
- Archiviste : Christiane LEDOUPPE (FNCD – Belgique) – renouvelable en 2017
- Délégué du CIFTA près du Conseil de l'AITA/IATA asbl, Cyril WALTER (France)
- Chargé de mission pour le Maghreb et l'Afrique : Mohammed BENJEDDI (FNATA – Maroc)

Pour le CIFTA, Cyril WALTER.



NARA – Alliance Régionale de Amérique du Nord

C'est en juin 2016 que nous avons assisté, pour la première fois sur le continent nord-américain, au Festival Mondial du Théâtre d'Enfants, à Stratford (Ontario, Canada). Ce fut un merveilleux événement. Les organisateurs du festival et Ron Dodson, membre du CPEJ ont indiqué qu'il avait fallu cinq années de préparation pour aboutir à 32 spectacles issus de 18 troupes représentant les cinq continents. Le thème du festival était *"Mon Monde, Notre Planète"*. Des événements spéciaux comprenaient le *Village du Monde*, une excursion aux Chutes du Niagara, un symposium international, un dîner du festival et une exposition culturelle. Les participants ont pu aussi assister à une production du Festival de Stratford *"My World, Our Plant"*. Les 600 bénévoles qui ont organisé et soutenu le festival ont convenu que c'était un moyen très spécial de célébrer la créativité et les voix des enfants du monde entier. Le rapport complet du festival est disponible sur le site de l'AITA/IATA [ICI](#). Nous nous réjouissons de retrouver cette facette essentielle du travail de l'AITA/IATA au prochain FMTE à Linggen (EMS, Allemagne) en juin 2018.

Du 18 au 22 mai 2016, le 13ème Festival biennal international de Théâtre de Liverpool qui s'est tenu en Nouvelle Ecosse (Canada) a présenté des pièces en un acte. Ce sera, pour Eva DeGruchy Moore, le dernier festival en tant que Directrice Artistique. Elle fait partie des fondateurs de ce festival et a joué un rôle opérationnel jusqu'au premier festival en 1992. En reconnaissance de son action, l'AACT l'a honorée du Prix Mort Clark. Au cours de ce festival, les organisateurs ont été ravis d'accueillir à nouveau Annette Procnier en tant que critique. Les troupes du Canada ont été rejointes par les troupes du Népal, du Pérou, de l'Inde, des USA et de la Géorgie.

Les festivals Fédéraux et Régionaux de l'AACT sont terminés. Le festival communautaire national de l'AACT s'est tenu à Rochester (Minnesota) entre le 27 juin et le 1er juillet 2017. Douze compagnies de théâtre venues de tous les Etats-Unis - ainsi que des bases militaires - ont participé à ce festival.

Les Etats-Unis seront représentés en 2017 au Mondial du Théâtre de Monaco par la troupe Actor's Warehouse (Floride) avec la production *Tshepand*. La NARA sera représentée au Conseil de l'AITA/IATA par le Vice-Président Tim Jebson et la représentante Régionale de la NARA.

Respectueusement soumis,

Kathleen Maldonado

NARA Representative



NEATA – Alliance du Théâtre Amateur Nord-Européen du 2015 – 2017

Organisme de coopération pour les pays Nordiques, Baltiques et les pays voisins

Centre Régional de L'Association Internationale du Théâtre Amateur (AITA/IATA asbl)

www.neata.dk Fondée le 8 août 1998 à Harstad (Norvège) Facebook: Neata #neata

Pays membres de la NAETA :

Danemark, Estonie, Finlande, Iles Féroé, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège et Suède.

Présidente :

Mme. Kristiina Oomer
EHL (Association Estonienne du Théâtre Amateur)
Vene 6, EE-10123 Tallinn, Estonia,
Tel. : +372 56 666392
oomer.kristiina@gmail.com

Vice Président :

M. Hilmar Joensen
[Meginfelag Ahugaleikara Føroya \(MAF\)](http://Meginfelag Ahugaleikara Føroya (MAF))
Undir Pisuvaria 2
P.O. Box 185
FO-100 Torshavn
Iles Féroé
Tel: +298 327119
hilmar@kallnet.fo

Secrétaire Général:

Mme. Ingun Christensen
[Meginfelag Ahugaleikara Føroya \(MAF\)](http://Meginfelag Ahugaleikara Føroya (MAF))
Undir Pisuvaria 2
P.O. Box 185
FO-100 Torshavn
Iles Féroé
Tel: +298 315 624 and +298 327 119
maf@maf.fo

Représentant au Conseil de l'AITA/IATA asbl :

Mme. Sofia Wegelius
Finlands Svenska Ungdomsförbund
Georgsgatan 18
00120 Helsingfors
Tel: +358 50 502 4280
sofia@fsu.fi

Les buts de la NEATA, depuis sa création en 1998, ont été :

1. Faciliter en priorité les échanges internationaux entre les troupes de théâtre amateur et établir un réseau entre les troupes de théâtre amateur ;
2. Planifier et mettre en œuvre des projets éducatifs communs tels que des cours, des ateliers et/ou des conférences ;
3. Organiser le Festival biennal officiel du Théâtre Amateur de la Région NEATA.

Les visions de la NEATA :

La NEATA sera une des plus actives régions du monde. Il sera connu du monde entier que la NEATA est le lieu vers lequel se tourner pour qu'un projet de théâtre se réalise. Cette mission est aussi un programme de travail en continu examen et évolution. Voici de quoi inspirer les autres régions :

1. Communication, information, réunions et inspiration ;
2. Encourager et soutenir au sein des pays de la NEATA des projets venant de la base ;
3. Coopération et compréhension mutuelle.

Projets de la NEATA accomplis :

Festival NEATA 2016 :

Le Festival NEATA 2016 a été organisé aux Iles Féroé les 7 et 8 octobre 2016. Cette fois-ci, le festival de la NEATA était un festival composé de courtes pièces qui ne devaient pas excéder 15 minutes. Il permis la rencontre d'amateurs de théâtre venus des pays Nordiques et des pays Baltés. Les pays qui assistèrent à ce festival furent l'Islande, les Iles Féroé, le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie. Au total, 16 différentes pièces furent présentées lors de ce festival, dont beaucoup d'entre elles spécialement écrites pour le festival.

Danemark: Troupe : Muzak L'Art de la Conversation Les Testeurs de Bande L'Angle mort	Iles Féroé : Macbeth Unplugged Troupe : Havnar Sjónleikarafelag Grøn orka Troupe : Ungmannafelagið Royndin
Lituanie : Spring Joy Troupe : Skapiškis Culture House Theatre "Stebule" Le Roi Mindaugas Troupe : The Theatre of Anykščiai Cultural Center Devilishly one Troupe : Rebus Theatre	Lettonie : Helmut et Helia Troupe : Inguna Strode, Agris Sinijs, Astra Kacena, Anete Sinija and Vilnis Bīriņš. Carrousel Troupe : Lelde Kaupuza, Inese Indriksone, Lasma Novada, Ilze Cimermane, Kaspars Plauks, Ainars Krūms and Andis Lācis Le Chien Troupe : Imants Kairis and Didzis Jonovs.
Suède : Troupe : DHMJ Projekt Kränkt	Estonie: La Mère Troupe : Lendteater Sur le Lac Peips Troupe : Saaremaa Teater
Islande : Troupe : Stefán H. Jóhannesson, Gísli Björn Heimisson et Arndís Jóna Vigfúsdóttir. Dimmalimm	Finlande : Troupe : Albert Häggblom et Eline Lundeberg Fuck Tinder

JEUNES DE LA NEATA 2017 est un travail de coopération entre les pays Nordiques et les pays Baltés créé et continuellement maintenu par des jeunes de 18 à 25 ans.

Jeunes de la NEATA a organisé une réunion et un atelier à Helsinki du 11 au 14 mai 2017. Le Comité Permanent pour les Jeunes de la NEATA a assisté à cette réunion. Ils ont débattu de l'avenir des Jeunes de la NEATA et ont établi plan d'action pour les années à venir.

L'atelier, animé par l'acteur Trent Pancy, a porté sur les techniques d'improvisation.

Les représentants des Jeunes de la NEATA d'Islande, des Iles Féroé, du Danemark, de Suède, de Finlande, d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie ont assisté à cette réunion ainsi qu'à l'atelier.

NEATA Youth Contact:
Albert Häggblom (Finlande)
+358 40 5878033
albert.haggblom@gmail.com

NEATA Youth
neatayouth@gmail.com
Facebook: Neata Youth
#Neatayouth



Statuts Du CIFTA

Conseil International des Fédérations Théâtrales d'Amateurs de culture latine *Mise à jour à l'AG extraordinaire 2016 à Vila Franca de Xira (Portugal)*

Article 1.

Il est constitué une association réglementée à but culturel et non lucratif selon la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et son décret d'application du 16 août 1901 ainsi que ses révisions successives, de droit français, par et pour les Fédérations de Théâtre Amateur de culture latine, un Comité Régional de l'Association Internationale du Théâtre Amateur (AITA/IATA asbl) dénommé Conseil International des Fédérations Théâtrales d'Amateurs de culture latine (CIFTA) dont le siège est sis au siège de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (FNCTA) à Paris (France), qui accepte d'accueillir en son sein le siège social du CIFTA et en conservera de manière ordonnée les archives. Les courriers seront adressés et transférés au Président et au Secrétaire Général du CIFTA.

En harmonie avec les buts poursuivis par l'AITA/IATA asbl, le CIFTA veut faciliter les échanges de vues et l'information entre les Fédérations et leurs compagnies affiliées, tout en coordonnant, le cas échéant, les actions sur le plan international.

Les activités et les initiatives du conseil ne peuvent porter atteinte à l'indépendance et à l'autonomie de ses fédérations membres, ni affaiblir l'unité internationale de l'AITA/IATA asbl.

La langue officielle est le français.

Article 2.

Le CIFTA est composé des Fédérations de Théâtre d'Amateurs de langues latines appartenant à une nation réputée de langue latine ayant un centre national membre de plein droit de l'AITA/IATA asbl.

Une Fédération de théâtre amateur de langue latine qui n'appartient pas à un Centre national de l'AITA/IATA asbl peut demander son admission au CIFTA.

Elle est admise à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Une Fédération admise est représentée à l'AG avec voix délibérative par un ou deux délégués dûment mandatés et dispose d'une seule voix qui est exprimée, lors des votes, par l'un de ses délégués dûment mandatés. Par délégué dûment mandaté, on entend membre régulièrement affilié à la Fédération qu'il représente.

Une Fédération déterminée ne peut recevoir procuration que d'une seule autre Fédération en règle.

L'AG, dûment convoquée, siège valablement lorsque les deux tiers au moins des membres sont présents ou représentés. A défaut du quorum requis pour que l'AG siège valablement, l'AG est close par le Président et convoquée à nouveau pour la demi-heure suivante. A ce moment, l'AG siège valablement si la majorité simple des membres sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des votes valablement exprimés, à deux tours si besoin.

Article 3. Réunions

Pour autant que le Président n'ait pas prononcé l'huis-clos de la réunion, d'autres personnes ayant la qualité de membre adhérent à une Fédération du CIFTA ou s'intéressant à ses activités peuvent participer aux travaux de l'AG à titre consultatif ou d'observateurs.

Article 4. Assemblée Générale Ordinaire

Article 4.1.

L'AG se réunit au moins une fois tous les deux ans, sur convocation du Président, entre mars et août.

La convocation est accompagnée de l'ordre du jour de l'AG adressée aux membres du CA, aux délégués des Fédérations et aux secrétariats de celles-ci, au moins deux mois avant la date de la réunion, sauf s'il s'agit d'une réunion extraordinaire convoquée d'urgence.

Article 4.2.

Les réunions de l'AG se tiendront tour à tour dans les pays comptant au moins une Fédération au CIFTA.

Elles coïncideront, dans la mesure du possible, avec une manifestation culturelle théâtrale organisée dans le lieu choisi.

Article 4.3.

Le rapport de l'AG est adressé aux membres du CA, aux délégués des Fédérations et aux présidents de celles-ci, dans le courant du trimestre qui suit l'AG.

Article 4.4.

L'AG élit en son sein parmi les candidats, dans l'ordre, un président, un secrétaire, un trésorier, un ou deux vice-président, un archiviste et un délégué auprès de l'AITA/IATA. Dans tous les cas, un Conseil d'administration (CA), composé de 7 membres, responsable des tâches de fonctionnement, de la gestion et du respect des statuts devant l'AG, sera élu par l'AG.

Dans ce Conseil d'Administration, sont distingués les membres dits à fonction exécutive (président, secrétaire general et trésorier), qui forment le Bureau Exécutif, et les autres administrateurs (archiviste, délégué du CIFTA au Conseil de l'AITA/IATA asbl, vice-président(s). Le délégué du CIFTA au Conseil de l'AITA/IATA asbl est élu conformément à l'article 17¹ des statuts de l'AITA/IATA asbl en vigueur.

Les candidats sont élus à la majorité absolue des voix valablement exprimées par l'AG siégeant valablement, pour une période de quatre ans, selon les modalités précisées dans le Règlement d'Ordre Intérieur, à deux tours si besoin.

Un même candidat ne peut être élu à la même fonction pour plus de deux périodes consécutives, sauf à la fonction d'archiviste. Toutefois, en cas de nécessité et, en particulier, pour permettre de mener à son terme une réforme ou une tâche importante inachevée, l'AG pourra reconduire pour une troisième période le mandat de Président et/ou le mandat de Secrétaire général.

¹ Article 17 des statuts de l'AITA/ITA asbl.

Le Conseil des Représentants est composé d'un représentant élu démocratiquement par chaque Région de l'AITA/IATA asbl, pour un mandat de quatre ans. Les représentants sont rééligibles qu'une seule fois consécutivement pour ce mandat. Les délégués des Régions prendront leurs fonctions en Conseil de l'AITA/IATA asbl après la ratification de leur élection par la prochaine Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl.

Si un délégué régional n'est pas présent ou représenté lors de deux sessions plénières consécutives du Conseil, le Comité Régional peut être invité par le Conseil à élire un autre représentant sans droit de vote pour combler la vacance. Ce représentant prendra pleinement ses fonctions au sein du Conseil après ratification par l'Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl qui suivra

L'exercice d'une fonction exécutive au CA est incompatible avec le mandat de délégué d'une Fédération à l'AG. On entend par fonction exécutive les membres du Bureau Exécutif. Ainsi, les fonctions d'archiviste, vice-présidents et délégué du CIFTA ne sont pas considérées comme exécutives et peuvent donc être cumulées avec une autre fonction (exécutive ou pas), par décision prise lors de l'AG.

Une même Fédération ne peut compter plus d'un titulaire d'une fonction exécutive au sein du CA du CIFTA.

Article 5. Conseil d'Administration

Article 5.1.

Le CA se réunit à la demande du Président, aussi souvent que nécessaire, sur convocation accompagnée de l'ordre du jour, et au moins une fois l'an.

L'ordre du jour et un bref rapport de chaque réunion du CA sont transmis aux délégués des Fédérations et aux secrétariats de celles-ci.

Article 5.2.

La représentation officielle du CIFTA est assurée par le Président. En cas d'indisponibilité, il peut désigner un des vice-présidents ou tout autre membre du CA.

Article 5.3.

Les fonctions au sein du CA du CIFTA sont exercées à titre bénévole.

Les frais de déplacement requis pour les déplacements statutaires ne sont pas pris en charge par le CIFTA mais par les administrateurs eux-mêmes ou leurs fédérations d'origine selon leurs accords et usages internes ; en revanche, les frais de déplacement requis par l'exercice des mandats des membres du CA dans le cadre de missions ciblées sont pris en charge par le CIFTA selon l'état des finances et le budget adopté par l'AG et dans une limite annuelle et par déplacement fixée par l'AG.

Article 6. Comptabilité

L'exercice comptable est fixé du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédant l'AG.

Il est tenu une comptabilité respectant les règles comptables en vigueur en France et un grand livre des comptes où sont enregistrées et répertoriées toutes les pièces comptables selon la réglementation en vigueur.

Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des contributions volontaires de toutes les personnes physiques et morales participant à la vie et à l'action du CIFTA.

Les ressources du CIFTA sont les cotisations des membres, les dons et legs éventuels et toutes subventions légalement reçues.

Article 7. Cotisation

La cotisation est fixée annuellement par l'AG pour couvrir notamment les frais de gestion administrative du CIFTA. Le non-paiement de cotisation à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, suspend le droit de vote en AG des délégués de la fédération concernée et la possibilité pour cette fédération de présenter un candidat aux élections s'il y a lieu, les élus éventuels en exercice étant de fait considérés comme démissionnaires. La qualité de membre est perdue après une année complète de non-paiement et deux relances du Trésorier. Pendant cette année de transition, la fédération concernée pourra envoyer un observateur à l'AG qui pourra expliquer la situation de sa fédération.

Article 8.

Le titre et un diplôme de bienfaiteur peuvent être accordés par décision unanime de l'AG à toute personne ou société qui, par des dons, legs ou actions personnelles, a permis la réalisation des objectifs du CIFTA.

Article 9. Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président doit convoquer une AG Extraordinaire lorsque celle-ci est demandée par la moitié plus une des fédérations membres en ordre de cotisation.

Le Président doit également convoquer une AG Extraordinaire lorsque celle-ci est demandée par la majorité simple du Conseil d'Administration.

Elle doit alors être convoquée pour le mois suivant au moins trente jours à l'avance avec l'ordre du jour détaillé. Une assemblée générale extraordinaire ne doit être convoquée que pour des sujets graves ou urgents ou pour des points particuliers (dissolution, modification des statuts).

Article 9.1. Modification des statuts

Les présents statuts ne pourront être modifiés qu'en AG extraordinaire convoquée par le Président au moins deux mois à l'avance. Les textes complets des anciens et des nouveaux statuts devront être joints à la convocation. L'AG statutaire ne pourra siéger valablement que si au moins deux tiers des membres sont valablement représentés. Quel que soit le nombre de participants au-delà du quorum, les décisions ne seront valables que si elles ont recueilli un nombre de voix supérieur aux deux tiers des voix des membres du CIFTA.

Article 9.2. Dissolution

La dissolution du CIFTA et l'affectation des fonds disponibles ne pourront être prononcées que lors d'une AG extraordinaire convoquée à cette fin, au moins trois mois avant la date fixée par le CA et à la majorité des trois quarts des votes valablement exprimés de l'AG siégeant valablement.

Les fonds disponibles à la date de dissolution seront versés, à parts égales, aux Fédérations du CIFTA composant l'AG à cette date, par décision prise à la même majorité de l'AG ayant voté la dissolution.

Une deuxième AG sera convoquée par le CA à une date fixée au plus tôt un mois après la date de la première AG si celle-ci n'a pas pu siéger valablement. Dans ce cas, la dissolution et l'affectation des fonds disponibles seront décidées à la majorité simple des votes valablement exprimés par les délégués présents ou représentés.

Article 10. Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Le CA élabore son règlement d'ordre intérieur (ROI) dans le respect des statuts. Ce règlement doit être ratifié par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Article 11. Interprétation

L'interprétation des présents statuts et les points qui n'ont pas été couverts par ces statuts ou le ROI sont de la compétence de l'AG qui en décide souverainement.

La dernière modification des statuts a été validée le 21 mai 2016 lors de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue à Vila-Franca-de-Xira (Portugal) et sera effective à compter du 21 mai 2016.

Le Président
Philippe GARCIA

Le Secrétaire Général
Cyril WALTER

Comité d'Europe Centrale (AITA/IATA asbl)

Règlement Intérieur proposé

Préambule :

- Le Comité d'Europe Centrale (CEC) œuvre comme un comité régional de l'AITA/IATA asbl.
- Vingt-six (26) pays d'Europe Centrale, d'Europe de l'Ouest, d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud sont adhérents.
- Le Comité n'est pas basé sur une identité régionale et/ou linguistique mais sur l'intérêt porté au théâtre amateur et à la culture de la coopération internationale. Il recherche et identifie les besoins et les intérêts communs mis en œuvre, tant sur le continent de l'Europe que sur le niveau mondial d'AITA/IATA.

Modifications proposées et amendements au Règlement Intérieur du CEC :

1. Selon l'Article 22 des Statuts de l'AITA/IATA asbl, le CEC (Comité d'Europe Centrale) œuvre comme un comité régional prenant en compte les buts communs de l'AITA/IATA asbl
2. Le Bureau du CEC met en œuvre les décisions prises par l'Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl et organise son travail selon les besoins de la région en coopération amicale aussi bien que dans le respect mutuel et avec une égalité de traitement sur la base des articles d'AITA/IATA asbl.
3. La plus haute autorité est l'Assemblée Générale, elle se tient une fois par an et prend les décisions à une simple majorité de voix. Elle doit avoir lieu – si possible – chaque année dans un pays différent. L'ordre du jour en sera communiqué trois mois avant la date fixée.
4. Tout Centre National à jour de cotisation possède six (6) voix et peut être porteur d'une (1) seule procuration. Chaque Centre National doit envoyer au moins un délégué à l'Assemblée Générale. Les langues de travail sont l'anglais et/ou l'allemand.
5. La convocation à l'Assemblée Générale et les propositions à adopter par l'Assemblée Générale doivent parvenir aux Centres Nationaux au moins deux mois avant le début de l'assemblée.
6. De façon exceptionnelle, il est possible de traiter de nouvelles propositions pendant l'Assemblée Générale sauf pour les règlements / finances / votes par procuration / élections.
7. L'Assemblée Générale élit un bureau composé de :
 - Un Président
 - Un Trésorier / Secrétaire Général
 - Un Coordinateur Artistique

Les membres du Bureau décident eux-mêmes de la distribution de ces postes et/ou des tâches entre eux.

Nota : Le représentant à l'AITA/IATA est élu jusqu'en 2017. Il n'y aura pas de prochaines élections à ce poste en concordance avec la proposition du Renouveau de l'AITA/IATA asbl

8. Si nécessaire, des chefs de projets peuvent être élus, par les membres du CEC, pour des tâches spéciales, tous les Centres Nationaux doivent activement s'impliquer dans le travail du CEC.
9. Le Secrétariat du CEC doit, parmi les autres tâches, effectuer :
 - l'envoi des convocations à l'Assemblée Générale et réunions de Bureau
 - l'envoi des ordres du jour et des propositions à adopter en Assemblée Générale
 - l'enregistrement des minutes
 - la mise à jour du site Web
10. Le Bureau est élu tous les quatre ans sauf si l'Assemblée Générale le décide autrement.
11. Le montant de la cotisation (solidarité) au CEC est décidé par l'Assemblée Générale. Le paiement de cette cotisation doit intervenir avant le 31 mars. Exceptionnellement et en accord avec le Secrétariat du CEC, elle peut être payée juste avant l'Assemblée Générale annuelle.
12. Pour tous les cas non prévus par ce Règlement Intérieur, les Statuts de l'AITA/IATA s'appliquent.

Note 1 : Selon l'AG 2015, notre Règlement Intérieur a été simplifié. Le Bureau a été réduit à trois (3) personnes comme suggéré (cf. art. 7)

Les Articles 4 et 6 demeureront les mêmes jusqu'à et incluant l'AG du CEC de 2017

Note 2 : Selon l'approbation ou non de la proposition du Renouveau, certains articles devraient être modifiés et en particulier l'Art. 4 qui devrait être lu ainsi : « **Tous les membres à jour de cotisation seront égaux et posséderont chacun une (1) voix qu'ils soient une organisation Nationale / un Membre Associé / un Festival... Un membre pourra être porteur d'une seule procuration.** »

Finances 2015 – 2019 de l'AITA/IATA asbl

A l'attention des Délégués de l'Assemblée Générale 2017

Déclaration des Pertes et Profits et de la Balance pour la période 2015 and 2016

- Déclaration des Pertes et Profits pour 2015 et 2016 (avec notes)
- Déclaration des Balances au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 (avec notes)
- Le Rapport des Commissaires au Compte pour 2015 et 2016

En ma qualité de Trésorier, au nom du Conseil de l'AITA/IATA asbl, je sou mets ces comptes à votre approbation.

Montant des cotisations pour 2018 et 2019

Si le Renouveau passe :

- Proposition de nouvelles Cotisations et de nouvelles catégories pour les NC et les Hubs

Si le Renouveau ne passe pas :

- Proposition du Conseil de conserver les cotisation actuelles

Proposition des Budgets pour 2018 et 2019

- Proposition du Conseil du Budget de l'AITA/IATA asbl pour 2018 et 2019 dans le respect des décisions constitutionnelles par l'AG

Comme vous pouvez l'observer dans les bilans sur les documents mentionnés ci-dessus, les finances de l'AITA/IATA asbl sont relativement en bonne santé, cependant, sans une source de revenu, ses actifs viendraient à manquer dans moins de cinq ans. Pour maintenir le statu quo, l'Association a besoin d'un revenu annuel d'environ 20.000 €.

Durant l'AG de 2015, le Conseil a proposé de réduire les Cotisations des Membres et les Souscriptions des Associés afin d'attirer plus de membres et de garantir l'accessibilité des membres pour les années à venir. Nous devons convenir que cette décision a été bénéfique.

Cela prendra plusieurs années pour atteindre le même montant de revenu que celui réalisé auparavant, sans tenir compte des décisions sur le Renouveau. Aujourd'hui, cependant, l'Association a des réserves suffisantes pour faire face à la situation.

Hurup Thy, Danemark, 3 août 2017

VILLY DALL

Trésorier

Etat des Profits & Pertes 2015 et 2016 de l'AITA/IATA asbl

<i>Tous les montants sont en euros – €</i>	2015	2016
REVENUS		
SOMME Cotisation des membres	18,175	10,350
Centres nationaux	15,500	9,625
Membres affiliés	1,775	725
Dérogations accordées	900	0
SOMME Frais d'abonnement	3,007	3,520
Groupes associés	2,807	2,820
Personnes associées	200	700
SOMME Subventions	0	0
Subventions générales	0	0
Subventions affectées	0	0
SOMME Retraits	0	0
Retraits - Fonds C&E	0	0
Retraits - Fonds de solidarité	0	0
SOMME Résultat financier	499	302
Intérêts bancaires (après impôts)	499	302
Gains de change réalisés	0	0
TOTAL Revenu	21,681	14,172
COÛTS		
SOMME Personnel	12,000	11,000
Salaires	0	0
Sous-traitance	12,000	10,000
Autres dépenses *	0	1000
SOMME Frais de bureau	738	1,858
Siège	0	0
Frais de bureau	76	0
Papeterie	0	0
Coûts d'impression	7	0
Poste & fret	71	57
Téléphone	176	426
Internet & Web	405	134
Archives	0	1,239
SOMME Coûts de fonctionnement	4,911	125
Enregistrement Belgique	123	0
Audit	0	0

<i>Tous les montants sont en euros – €</i>	2015	2016
Congrès	4,663	0
Traductions	0	0
Autre organisations	125	125
Autres dépenses	0	0
SOMME Coûts d'exploitation	11,101	7,978
Frais de réunion	6,205	1,798
Frais & subventions de déplacement (<i>Spécifications</i>)	2,774	6,180
SCCY – CP Enfants & Jeunesse	2,077	0
Représentation	46	0
SOMME Transferts	300	0
Transferts - Fonds C&E **	300	0
Transferts - Fonds de solidarité	0	0
SOMME Coûts financiers	540	372
Intérêts	0	1
Frais	375	327
Pertes de change réalisées	164	44
SOMME Dépréciations	264	333
Dépréciations	264	333
TOTAL Coûts	29,859	21,667
RESULTAT Bénéfice ou perte	-8,177	-7,494
NOTES		
*2016: EUR 1.000 correspondent aux honoraires de Dirk De Corte pour la conduite du Groupe de Travail du Renouveau 2016:		
**2015: Le Conseil a décidé de verser une subvention spéciale de Euro 300 au festival de la jeunesse en Afrique du Sud		
SPÉCIFICATIONS	2015	2016
Dépenses pour les réunions	6,204	1,798
Conseil	5,245	603
Préparation du Congrès	0	93
Secrétariat	259	923
Groupe de travail du renouveau	700	177
Frais et allocations de déplacement	2,774	6,180
Allocations	1,200	1,600
Secrétariat	791	1,260
Groupe de travail du renouveau	783	1,515
Préparation du Congrès	0	1,803
Représentation hors opération	0	0

Etats des Balances au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016

<i>Tous les montants sont en euros – €</i>	BAL 2015	BAL 2016
ACTIF		
Total des actifs	528	196
Immobilisation corporelle	528	196
Total des actifs courants	137,218	127,126
Investissements	0	0
Banque 1: Compte courant	2,032	1,700
Banque 2: Compte spécial	0	0
Banque 3: Compte épargne	134,903	124,705
Caisse Trésorerie	31	369
Caisse Secrétariat	73	73
Différences	0	0
Compte Paypal	179	279
Total des comptes des régularisation des actifs	2,500	1,856
Compte de régularisation des actifs	2,500	1,856
TOTAL DES ACTIFS	140,246	129,178
PASSIF		
Total valeur nette	111,462	105,647
Entrant de la valeur nette	119,639	111,461
Produit de résultat	-8,177	-7,495
Ancien compte en Dollars US supprimé *	0	1,681
Provisions	24,190	19,190
Provisions Culture et Education	11,492	6,492
Provisions Fonds de Solidarité	12,698	12,698
Total des dettes	0	0
Dettes à long terme	0	0
Dettes à court terme	0	0
Régularisations	4,594	4,341
Compte de régularisation du passif	4,594	4,341
TOTAL PASSIF	140,246	129,178
* Ce compte n'a plus été utilisé depuis novembre 2012 et n'a pas été inclus dans le bilan 2013-2015		

Rapports 2015 et 2016 des Commissaires aux Comptes

Contexte

L'Article 19 du Règlement Intérieur a été révisé au cours de l'Assemblée Générale 2013 afin d'introduire deux commissaires aux comptes pour superviser les finances de l'AITA/IATA asbl. Ivar Christiansen et Dympna Murray ont, tous deux, été approuvés pour tenir ce rôle par l'Assemblée Générale. Un tirage au sort a eu lieu et il a été approuvé que Ivar exercerait cette fonction pendant deux années et Dympna pendant quatre ans. Dirk De Corte a été nommé au cours de l'Assemblée Générale 2015 pour servir pendant quatre ans et le remplaçant de Dympna sera nommé par l'Assemblée Générale 2017.

###---###

Dirk De Corte (Flandres, Belgique) et Dympna Murray (Irlande) confirment :

Nous avons examiné la déclaration des finances de l'AITA/IATA asbl des années s'étant terminées au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016, qui comprend le Compte de Pertes et Profits, la Balance et les notes connexes, avec aussi l'aide des rapports comptables et des copies des relevés bancaires. Toutes les minutes des réunions du Bureau et du Conseil où il est fait référence, au cours de ces deux années, aux décisions concernant les finances nous ont été remises.

Nous avons obtenu toutes les informations et les explications que nous considérons comme nécessaires pour mener à bien notre travail de Commissaires aux Comptes et nous pouvons confirmer que les livres de comptes ont été bien tenus par l'AITA/IATA asbl et que les états financiers sont conformes au livre de comptes.

Propositions du Conseil relative aux montants des Cotisations et des Souscriptions pour 2018 – 2019

Il y a quatre catégories de Membres au sein de l’AITA/IATA asbl, elles sont basées sur les quatre catégories de l’indice IDH des Nations Unis :

- Catégorie Très Elevée (Catégorie 1 de l’AITA/IATA)
- Catégorie Elevée (Catégorie 2 de l’AITA/IATA)
- Catégorie Moyenne (Catégorie 3 de l’AITA/IATA)
- Catégorie Basse (Catégorie 4 de l’AITA/IATA)

Introduction – Si la proposition du Renouveau est approuvée par les Membres, il sera nécessaire de réviser la structure des Cotisations et des Souscriptions. Toutefois, si le Renouveau est rejeté, il n’y aura pas de modifications de la structure ou des niveaux de Cotisations approuvées par l’Assemblée Générale de 2015.

Proposition dans le cas de l’approbation du Renouveau - Le Conseil Propose que tous les Membres de l’AITA/IATA asbl paient une Cotisation de Membre Standard. Les Centres Nationaux paieront la Cotisation de Membre Standard + une Cotisation de Centre National. Un Hub paiera la Cotisation de Membre Standard + une Cotisation de Hub.

Les anciens Associés deviendront des Membres Standards et continueront à payer la même cotisation. Les Centres nationaux paieront la même Cotisation globale que celle approuvée en 2015. Les niveaux proposés sont les suivants :

Catégoriel	Cotisation Membre Standard	Cotisation Hub + Standard	Cotisation Centre National + Standard
Catégorie 1	50 €	250 €	350 €
Catégorie 2	50 €	200 €	250 €
Catégorie 3	50 €	150 €	150 €
Catégorie 4	10 €	25 €	25 €

Nota : Les ajustements approuvés à l’Assemblée Générale de 2015, à savoir le fait de faire descendre les dix pays du bas de chaque catégorie selon l’indice IDH des Nations Unis vers la catégorie inférieure, seront maintenus même si la proposition de Renouveau est approuvée. Ces ajustements étaient les suivants :

- Les dix pays au bas de la Catégorie Très Elevée des Nations Unis (Catégorie 1 de l’AITA/IATA) seront considérés comme appartenant à la Catégorie Elevée (Catégorie 2 de l’AITA/IATA)
- Les dix pays au bas de la Catégorie Elevée des Nations Unis (Catégorie 2 de l’AITA/IATA) seront considérés comme appartenant à la Catégorie Moyenne (Catégorie 3 de l’AITA/IATA)
- Les dix pays au bas de la Catégorie Moyenne des Nations Unis (Catégorie 3 de l’AITA/IATA) seront considérés comme appartenant à la Catégorie Basse (Catégorie 4 de l’AITA/IATA)

En conclusion

Proposition - Le Conseil propose que l’AITA/IATA asbl établisse une Cotisation Standard pour tous les Membres et qu’une cotisation supplémentaire soit créée pour les Centres Nationaux et pour les Hubs..

Proposition du Conseil pour les Cotisations et les Souscriptions par pays pour 2018 et 2019

Country	AITA/IATA Category	Standard €	NC + Standard €	Hub + Standard €
ARC:				
Australie/Australia/Australia	1	50	350	250
Bangladesh/Bangladesh/Bangladés	4	10	25	25
Chine/China/China	2	50	250	200
Inde/India/India	3	50	150	150
Indonésie/Indonesia/Indonesia	3	50	150	150
Japon/Japan/Japón	1	50	350	250
Corée du Sud/South Korea/Corea del Sur	1	50	350	250
Malaisie/Malaysia/Malasia	2	50	250	200
Népal/Nepal/Nepal	4	10	25	25
Singapour/Singapore/Singapur	1	50	350	250
Sri Lanka/Sri Lanka/Sri Lanka	2	50	250	200
Emirats Arabes Unis/United Arab Emirates/Emiratos Árabes Unidos	2	50	250	200
Viêt-Nam/Viet Nam/Vietnam	3	50	150	150
CARA:				
Aruba/Aruba/Aruba	1	50	350	250
Cuba/Cuba/Cuba	2	50	250	200
Mexique/Mexico/México	2	50	250	200
CEC:				
Autriche/Austria/Austria	1	50	350	250
Belgique/Belgium/Bélgica	1	50	350	250
Bulgarie/Bulgaria/Bulgaria	2	50	250	200
République tchèque/Czech Republic/República Checa	1	50	350	250
Géorgie/Georgia/Georgia	2	50	250	200
Allemagne/Germany/Alemania	1	50	350	250
Grande-Bretagne/Great Britain/Gran Bretaña	1	50	350	250
Grèce/Greece/Grecia	1	50	350	250
Hongrie/Hungary/Hungría	2	50	250	200
Malte/Malta/Malta	1	50	350	250
Pays-Bas/Netherlands/Países Bajos	1	50	350	250
Pologne/Poland/Polonia	1	50	350	250
Irlande/Ireland/Irlanda	1	50	350	250

Israël/Israel/Israel	1	50	350	250
Kosovo / Kosovo/Kosovo	2	50	250	200
Macédoine/Macedonia/Macedonia	2	50	250	200
Palestine/Palestine/Palestina 3	3	50	150	150
Roumanie/Romania/Rumania	2	50	250	200
Russie/Russia/Rusia	2	50	250	200
Slovaquie/Slovakia/Eslovaquia	1	50	350	250
Slovénie/Slovenia/Eslovenia	1	50	350	250
Suisse/Switzerland/Suiza	1	50	350	250
Ukraine/Ukraine/Ucrania	2	50	250	200
CIFTA:				
Algérie/Algeria/Argelia	2	50	250	200
Belgique/Belgium/Bélgica	1	50	350	250
Canada/Canada/Canadá	1	50	350	250
Congo/Congo/Congo	3	50	150	150
France/France/Francia	1	50	350	250
Italie/Italy/Italia	1	50	350	250
Côte d'Ivoire/Ivory Coast/Costa de Marfil	4	10	25	25
Monaco/Monaco/Mónaco	1	50	350	250
Maroc/Morocco/Marruecos	3	50	150	150
Portugal/Portugal/Portugal	1	50	350	250
Espagne/Spain/España	1	50	350	250
Suisse/Switzerland/Suiza	1	50	350	250
Tunisie/Tunisia/Túnez	3	50	150	150
NARA:				
Canada/Canada/Canadá	1	50	350	250
États-Unis/USA/Estados Unidos	1	50	350	250
NEATA:				
Danemark/Denmark/Dinamarca	1	50	350	250
Estonie/Estonia/Estonia	1	50	350	250
Îles Féroé/Faroe Islands/Islas Feroe	1	50	350	250
Finlande/Finland/Finlandia	1	50	350	250
Islande/Iceland/Islandia	1	50	350	250
Lettonie/Latvia/Letonia	2	50	250	200
Lithuanie/Lithuania/Lituania	1	50	350	250
Norvège/Norway/Noruega	1	50	350	250
Suède/Sweden/Suecia	1	50	350	250
SARA:				
Argentine/Argentina/Argentina	2	50	250	200

Chili/Chile/Chile	1	50	350	250
Colombie/Colombia/Colombia	2	50	250	200
Paraguay/Paraguay/Paraguay	3	50	150	150
Pérou/Peru/Perú	2	50	250	200
Afrique/Africa/África:				
Swaziland/Swaziland/Suazilandia	4	10	25	25
Afrique du Sud/South Africa/Sudáfrica	3	50	150	150
Ouganda/Uganda/Uganda	4	10	25	25
Zimbabwe/Zimbabwe/Zimbabue	4	10	25	25
Zambie/Zambia/Zambia	4	10	25	25
République centrafricaine/Central African Republic/República Centroafricana	4	10	25	25

August 2017 Anne Gilmour

Budgets 2018-2019 de l'AITA/IATA asbl proposés par le Conseil

(sous les actuels Statuts)			(sous la nouvelle Constitution)		
	2018	2019		2018	2019
REVENUS			REVENUS		
Centres nationaux	11,000	11,000	Cotisation de Membre Standard	6,400	7,000
Membres affiliés	700	700	Centres nationaux	9,300	9,300
			Cotisation de Hub	0	1,000
Dérogations accordées	0	0	Dérogations accordées	0	0
SOMME Cotisation des membres	11,700	11,700	SOMME Cotisation des membres	15,700	17,300
Groupes associés	2,500	2,500			
Personnes associées	500	500			
SOMME Frais d'abonnement	3,000	3,000			
Intérêts bancaires	300	300	Intérêts bancaires	300	300
Gains de change réalisés	0	0	Gains de change réalisés	0	0
SOMME Résultat financier	300	300	SOMME Résultat financier	300	300
TOTAL Revenu	15,000	15,000	TOTAL Revenu	16,000	17,600
COÛTS			COÛTS		
Sous-traitance	10,000	12,000	Sous-traitance	10,000	12,000
SOMME Personnel	10,000	12,000	SOMME Personnel	10,000	12,000
Frais de bureau	50	50	Frais de bureau	50	50
Papeterie	50	50	Papeterie	50	50
Coûts d'impression	100	100	Coûts d'impression	100	100
Poste & fret	200	200	Poste & fret	200	200
Téléphone	400	400	Téléphone	400	400
Internet & Web	200	200	Internet & Web	200	200
Archives	1,000	1,000	Archives	1,000	1,000
SOMME Frais de bureau	2,000	2,000	SOMME Frais de bureau	2,000	2,000
Enregistrement Belgique	0	150	Enregistrement Belgique	0	150
Audit	0	1,000	Audit	0	1,000
Congrès	0	1,800	Congrès	0	1,800
Autre organisations	125	125	Autre organisations	125	125
Autres dépenses	100	100	Autres dépenses	100	100
SOMME Coûts de fonctionnement	225	3,175	SOMME Coûts de fonctionnement	225	3,175
Frais de réunion	5,000	5,000	Frais de réunion	5,000	5,000
Frais & subventions de déplacement	5,000	5,000	Frais & subventions de déplacement	5,000	5,000
SCCY – CP Enfants & Jeunesse	1,000	1,000	SCCY – CP Enfants & Jeunesse	1,000	1,000
Représentation	500	500	Représentation	500	500
SOMME Coûts d'exploitation	11,500	11,500	SOMME Coûts d'exploitation	11,500	11,500

(sous les actuels Statuts)			(sous la nouvelle Constitution)		
	2018	2019		2018	2019
Frais	300	300	Frais	300	300
Pertes de change réalisées	150	150	Pertes de change réalisées	150	150
SOMME Coûts financiers	450	450	SOMME Coûts financiers	450	450
Dépréciations	0	0	Dépréciations	0	0
TOTAL Coûts	24,175	29,125	TOTAL Coûts	24,175	29,125
DEFICIT	-9,175	-14,125	DEFICIT	-8,175	-11,575
(Valeur nette au 31 décembre 2016 : 105.647,08 €)					

Mises à jour

Adhérents de l'AITA/IATA asbl au 1 août 2017

Catégorie		Nombre	Commentaire
Membres de AITA/IATA :	Centres Nationaux	33	Cotisations et souscriptions payées au 31 mars 2017 ou, avec l'approbation du Conseil, délai prolongé au 30 juillet 2017.
	Affiliés	6	
Associés	Associé	74	

Associés (au 1 août 2017) :

Depuis août 2015, 41 nouveaux Associés ont rejoint l'AITA/AITA asbl.

Mises à jour du texte du Volume 1 (édition 1) par page²

Pages 26 – 36 *Notes sur les modifications proposées à la Constitution.* Des corrections ont été apportées au texte, les mots surlignés en **jaune** identifient les modifications.

Page 29

Modification n°1 : Il n'y a plus de Président-élu : le Président prend ses fonctions immédiatement à la suite de son élection – il peut effectuer deux mandats consécutifs.

À corriger

Modification n°1 : Il n'y a plus de Président-élu : le Président prend ses fonctions immédiatement **après** son élection – il peut effectuer deux mandats consécutifs. (Voir aussi le titre à la page 29)

...

Modification n°3 : Le Conseil est composé d'1 Président et de 8 Conseillers directement élus par l'AG.

À corriger

Modification n°3 : Le Conseil est composé **de 1** Président et de 8 Conseillers directement élus par l'AG. (Voir aussi le titre à la page 30)

...

Modification n°4 : Les actuels Associés deviennent des Membres (Standards).

À corriger

Modification n°4 : Les actuels Associés deviennent des Membres **Standards**.

...

² Le site Web de l'AITA/IATA montre l'édition 2

Modification n°5 : Les Membres Hubs, ainsi que les Membres Centres Nationaux, appartiennent tous deux à la catégorie des "Connecteurs"

À corriger

Modification n°5 : Les Membres Hub, ainsi que les Membres Centres Nationaux, **forment une catégorie de Membres** – tous les deux sont des "Connecteurs". (Voir aussi le titre à la page 31)

Page 33

Les Connecteurs paieront une cotisation distincte, en plus de celle des Membres Standards, à définir et à approuver par l'AG (Article 7 de la Constitution Proposée). Le non-paiement de la cotisation d'un Connecteur peut entraîner la fin du partenariat opérationnel avec l'AITA/IATA asbl.

À corriger

Les Membres Centres Nationaux et les Membres Hubs paieront une cotisation distincte, en plus de celle des Membres Standards, à définir et à approuver par l'AG (Article 7 de la Constitution Proposée). Le non-paiement de la cotisation correspondante peut entraîner la fin du partenariat opérationnel avec l'AITA/IATA asbl.